

**12ème SEMINAIRE DU RESEAU FRANCOPHONE DE LA
REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS**

TABLE RONDE 3

**QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA
CONVERGENCE FIXE-MOBILE SUR LA
REGULATION ACTUELLE?**

Tunis, 15 avril 2015

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA CONVERGENCE FIXE-MOBILE SUR LA REGULATION ACTUELLE?

Introduction

Selon la définition de l'UIT [Recommandation UIT-T Q.1762], la convergence des réseaux fixe et mobile peut être perçue comme la capacité de fournir des services et applications aux utilisateurs finaux, indépendamment de la technologie d'accès (fixe ou mobile) utilisée. Ainsi, La convergence induit une évolution technologique et le développement des usages. Il nous semble donc important et opportun de s'interroger aujourd'hui sur l'impact de la convergence sur la régulation actuelle du secteur des télécommunications/TIC.

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA CONVERGENCE FIXE-MOBILE SUR LA REGULATION ACTUELLE?

Nos préoccupations s'articuleront autour des principaux points ci-après :

- **Impact de la convergence fixe-mobile sur les infrastructures de télécommunications**
- **Impact de la convergence sur la politique tarifaire de gros et de détail**
- **Impact de la convergence sur le régime juridique régissant les services de télécommunications**

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA CONVERGENCE FIXE-MOBILE SUR LA REGULATION ACTUELLE?

- **Impact de la convergence sur les obligations des opérateurs**
- **Impact de la convergence sur la numérotation**
- **Impact de la convergence sur la concurrence**

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA CONVERGENCE FIXE-MOBILE SUR LA REGULATION ACTUELLE?

- **Impact de la convergence fixe-mobile sur les infrastructures de télécommunications**
 - Nous pensons que la convergence fixe-mobile n'aura pas d'impact significatif sur les obligations de partage d'infrastructures dévolues aux opérateurs puissants.
 - Cependant il est nécessaire d'encourager les partenariats public-privé en vue de la densification du réseau fixe.

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA CONVERGENCE FIXE-MOBILE SUR LA REGULATION ACTUELLE?

- **Impact de la convergence sur la politique tarifaire de gros et de détail (national et international)**
 - Compte tenu du volume de plus en plus important du trafic DATA, une tarification basée sur le coût réel du trafic risque de déstabiliser les méthodes actuelles de détermination des coûts par service.
 - Il est souhaitable de mettre en place un système de tarification de forfaits sur le volume, ce qui permettra une évaluation plus adéquate des coûts des services.

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA CONVERGENCE FIXE-MOBILE SUR LA REGULATION ACTUELLE?

- **Impact de la convergence sur le régime juridique régissant les services de télécommunications**
 - L'ensemble des télé-services (services de télécommunications de base) doivent relever du même régime juridique, d'où la nécessité de tendre vers la licence dite globale ou unifiée.
- **Impact de la convergence sur les obligations des opérateurs**
 - La régulation des services en termes d'obligations doit se poursuivre notamment en matière de qualité des services.

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA CONVERGENCE FIXE-MOBILE SUR LA REGULATION ACTUELLE?

- **Impact de la convergence sur la numérotation**
 - Il faudra encourager l'unicité de numéros quel que soit le type d'accès (fixe et mobile).
- **Impact de la convergence sur la concurrence**
 - Le libre jeu de la concurrence peut être perturbé par les offres de services fixes et mobiles.
 - Des dispositions devront être prises pour garantir le libre jeu de la concurrence et éviter l'éviction des opérateurs n'opérant que sur un seul marché (marché mobile).

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA CONVERGENCE FIXE-MOBILE SUR LA REGULATION ACTUELLE?

Conclusion

Nous pensons qu'il est indispensable de faire un état des lieux pour mieux comprendre les attentes aussi bien des opérateurs que des utilisateurs de services de télécommunications relativement à la convergence fixe-mobile, ce qui permettra de mettre en œuvre un modèle de convergence spécifique aux besoins du marché local pour une régulation plus efficiente.

FIN

Merci pour votre aimable attention!

IPOU ALEXANDRE

Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC
de Côte d'Ivoire (ARTCI)

Tél. :(+225) 20 34 42 56

E-mail: ipou.alexandre@artci.ci